

Il est regrettable qu'Artaud ne nous ait pas laissé un plan ou tout au moins un croquis visuel de ces fouilles, ce qui nous permettrait de rapporter sur le plan de la Ville la position du monument ou temple romain qui devait abriter la *Table de Claude*.

Le seul document un peu certain qui nous reste de l'emplacement de ces ruines, est l'indication d'un mur antique, joignant par derrière le chevet de l'ancienne chapelle des Oratoriens, que nous avons relevé aux Archives départementales sur un plan terrier dressé en 1744, et joint à la déclaration de MM. de l'Oratoire pour la partie de leur couvent dépendant de la rente des Quatre Seigneurs.

Cette muraille antique devait probablement servir de terrasse en avant du temple romain, et c'est en nous inspirant de cette idée que nous avons marqué la position probable de cet édifice, en lui donnant la largeur de trente pieds indiquée par Artaud.

Si l'on examine le plan que nous avons dressé et sur lequel sont indiqués les vestiges des constructions antiques, la maison de Roland Gribaud, la maison claustrale des Oratoriens et leur chapelle, ainsi que les limites des directes et des propriétés au xvi<sup>e</sup> siècle; sachant, d'autre part, que Gribaud avait fait arracher et convertir en jardin, au devant de sa maison, le carré de vignes dit de la Vinagère (10), la question de l'emplacement où la *Table de Claude* a été découverte se trouve bien simplifiée.

---

eaux des habitations dans le Rhône et non pas à les amener du dehors.

(10) Il existe de fortes présomptions pour croire que c'est pendant l'exécution de ce travail que Roland Gribaud découvrit la *Table de Claude*.